

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA DEVOTION DU ROSAIRE

LUX approches du mois d'octobre, le Saint-Père a voulu rendre le tribut de ses hommages à Notre Dame du Rosaire, en offrant aux fidèles, comme un stimulant de leur piété envers elle et comme une image des récompenses célestes, les trésors d'indulgences dont la dévotion du Rosaire est enrichie. Dès l'année dernière, dans la constitution apostolique émanée à cet effet, Léon XIII avait annoncé qu'une liste complète et authentique de ces indulgences serait dressée, aussi bien que celles qui concernent les confréries proprement dites du Saint-Rosaire, que des indulgences accordées en général à tous les fidèles pour la récitation du chapelet. C'est ce qui a été fait et promulgué par la Sacrée Congrégation des indulgences dont le cardinal préfet, Eme Gotti, vient d'adresser à cet effet, à tous les évêques du monde catholique, une Lettre circulaire, les invitant, au nom du Souverain Pontife, à porter à la connaissance de leurs fidèles les privilèges insignes accordés par le Saint-Siège à la dévotion du Rosaire. C'est, dit la Lettre, le couronnement de l'œuvre de piété que Notre Saint-Père le Pape a consacrée à la Vierge Marie dans les encycliques annuelles où il a relevé toute la dignité de cette dévotion, toute son efficacité pour soutenir les vertus chrétiennes, alimenter la foi dans les mystères de notre rédemption et mériter la protection de la Mère de Dieu.

Voici la traduction de la lettre de l'Eme Gotti, en date du 30 août dernier :

Révérendissime seigneur,

Dans la Constitution que le Souverain Pontife Léon XIII a publiée l'année dernière sur les confréries du

Rosaire de Marie; on lisait, entre autres choses, les lignes-suivantes :

« Le général de l'ordre des Frères-Prêcheurs aura soin
« de faire dresser avec zèle, et le plus tôt possible, une
« liste complète et exacte de toutes les indulgences pro-
« diguées par les Pontifes romains à la confrérie du très
« saint Rosaire et aux fidèles qui le récitent pieusement.
« Cette liste sera revisée par la Sacrée Congrégation des
« indulgences et des saintes reliques, et sanctionnée par
« l'autorité apostolique. »

Ce que ces lignes ordonnaient vient justement d'être exécuté, et le Saint-Père m'a confié — tâche agréable — le soin d'adresser à tous les évêques, ainsi qu'à tous ceux que cela intéresse, la liste susdite, dressée avec les plus grands soins, et approuvée par l'autorité suprême.

En exécutant docilement la volonté du Souverain Pontife, je ne doute pas que Votre Grandeur n'admire ce zèle constant qui l'anime, et n'estime qu'il y a vraiment une impulsion divine dans cet acte du chef de l'Eglise exhortant tous les fidèles, depuis tant d'années, à se mettre, par la pratique du très saint Rosaire, sous la protection de la Mère de Dieu.

C'est le 1er septembre 1883 que le Saint-Père, dans son Encyclique *Supremi Apostolatus*, rappelant les bienfaits obtenus au monde chrétien par la vertu du Rosaire de Marie, a exprimé pour la première fois l'espoir certain qui le remplissait de voir ce genre de prière, même dans ces temps difficiles que traverse l'Eglise, jouer un rôle utile dans la lutte contre la force envahissante de l'erreur, contre le débordement des mœurs corrompues et contre l'assaut de puissants adversaires. C'est pourquoi, enrichissant cette dévotion de nouvelles indulgences, il décida que la puissante Mère de Dieu serait, dans tout l'univers, et pendant tout le mois d'octobre, honorée par les catholiques au moyen du Rosaire.

Depuis lors le Père des fidèles, presque chaque année, n'a cessé d'exhorter les peuples chrétiens à persévérer dans la coutume de réciter le Rosaire pour conquérir à l'Eglise le puissant patronage de la Mère de Dieu. Afin d'accroître le zèle des fidèles, il a mis très sagement en relief, dans ses lettres, tout ce qui pouvait rehausser la dignité du Rosaire de Marie ; soit en approfondissant la nature de cette prière, soit en exaltant la puissance dont elle jouit pour réchauffer les vertus chrétiennes, soit enfin en exposant, avec science et amour, la miséricorde maternelle qui incline la Vierge à nous secourir.

La liste des sacrées indulgences que je vous adresse aujourd'hui est en quelque sorte le couronnement de cet édifice persévéramment construit. Par elle, en effet, le Saint-Père se montre fidèle à sa promesse, et confirme magnifiquement tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour promouvoir la dévotion du Rosaire.

Cette liste se divise en deux parties : l'une comprend les indulgences accordées aux seules confréries du Rosaire de Marie ; l'autre énumère celles qui sont communes à tous les fidèles.

Votre Grandeur aura soin de faire en sorte que ce gage de la munificence apostolique soit connu et dignement apprécié du troupeau qui vous est confié. Le Saint-Père a la confiance que vous mettrez soigneusement à profit cette occasion d'exciter plus efficacement les fidèles eux-mêmes à conserver avec zèle et piété la pratique refleurissante du Rosaire, soit en s'agrégeant aux confréries, soit en consacrant le mois d'octobre à la reine du Rosaire, soit aussi en observant chaque jour, chacun chez soi, dans sa famille, le pieux usage de la récitation du Rosaire.

Touchée de ces invocations assidues, la très glorieuse reine du ciel entendra les malheureux enfants d'Eve, et,

dans sa clémence, les exaucera. Elle nous accordera aussi sans doute, avec abondance, le secours que nous lui demandons en vue de remédier à la triste situation de l'Eglise.

Je prie du fond de l'âme pour la constante félicité de Votre Grandeur.

De Votre Grandeur, le frère très dévoué.

Rome, le 30 août 1899.


L. † S.

Fr. H. M. cardinal GOTTI, *préfet de la Sacrée
Congrégation des indulgences et des saintes
reliques.*

A. SABATTUCCI, *archevêque d'Antinoé, secrétaire.*

MGR FALCONIO

Le bref pontifical qui l'accrédite comme délégué
apostolique au Canada

 OICI la traduction officielle du bref pontifical
accréditant Mgr Falconio comme délégué apos-
tolique permanent au Canada.

*A notre vénérable frère Diomède Falconio, archevêque d'Ace-
renza et Matera, récemment nommé archevêque titulaire
de Larisse.*

« Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

« C'est un usage très ancien dans l'Eglise, que les

« pontifes romains, pour remplir comme il convient les
« devoirs de leur souveraineté apostolique, se fassent
« représenter dans les contrées éloignées et séparées de
« la chaire romaine par une longue étendue de terre et
« de mer, par des personnages ecclésiastiques, ou choisis
« parmi les évêques de l'endroit, ou envoyés de Rome
« même, lesquels, sous différents titres et munis de la
« juridiction nécessaire, veillent avec soin aux progrès
« de la foi, à la pureté des mœurs, à la discipline dans
« le clergé et le peuple.

« C'est pourquoi, comme l'Etat actuel des choses
« ecclésiastiques au Canada demande une attention spé-
« ciale de la part du Saint-Siège, Nous avons résolu, après
« avoir communiqué la chose à nos vénérables frères les
« cardinaux de la sainte Eglise Romaine, proposés à la
« propagation de la foi et l'avoir attentivement examinée,
« d'envoyer en ce pays un délégué apostolique qui puisse
« en étudier soigneusement les conditions, qui travaille
« par sa prudence et son jugement à en régler les contro-
« verses et les différends, et s'empresse de nous soumet-
« tre exactement les questions qui paraîtront plus graves
« et nécessiteront l'intervention salutaire du Saint-Siège.

« En conséquence, vénérable frère, vous absolvant et
« vous jugeant absous, à cette fin seulement, de toute
« excommunication, interdit, et de toutes autres senten-
« ces, censures et peines que vous pourriez avoir encou-
« rues et considérant, entre autres qualités qui vous
« distinguent à un haut degré, votre zèle pour le bien
« de la religion, votre piété, votre science et votre pru-
« dence dans les affaires, de l'avis de Nos susdits véné-
« rables frères et en vertu de notre autorité apostolique
« Nous vous investissons, par les présentes, et vous déco-
« rons du titre, des droits, des honneurs et des privilèges
« de délégué apostolique pour le Canada, selon notre

« bon plaisir et celui du Saint-Siège. En même temps
« Nous vous accordons et communiquons tous et cha-
« cun des pouvoirs nécessaires et utiles qui vous mettent
« en état de pourvoir efficacement aux besoins et au
« bien des églises du Canada. Toutefois, Nous voulons
« que vous remplissiez votre charge selon les ordres
« émanés de la Congrégation de Nos mêmes vénérables
« frères, et qu'en notre nom et au nom et par l'autorité
« du Saint Siège Vous exerciez vos pouvoirs non seule-
« ment sur les diocèses du Bas et du Haut Canada, mais
« aussi sur ceux de toute la Puissance du Canada. Au
« reste Nous ne doutons pas que Nos vénérables frères
« les archevêques et évêques ainsi que le clergé et le
« peuple de ces contrées vous témoigneront comme à
« Notre représentant et celui du Saint-Siège, le respect
« et la déférence qui vous sont dûs et que, voyant dans
« le délégué l'autorité du déléguant, ils accepteront avec
« empressement et de bon cœur ses conseils, ses aver-
« tissemens et ses ordres.

« C'est ce que nous voulons, ordonnons, commandons,
« décrétant que les présentes lettres soient et demeurent
« stables, valides et efficaces, qu'elles sortent et produisent
« leurs effets pleins et entiers, et qu'elles soient en toutes
« choses et toutes occasions un appui souverain pour ceux
« que cela concerne et concernera dans l'avenir. Ainsi
« devra-t-il être jugé et défini par tous les juges ordina-
« res et délégués. Et s'il arrivait à quelqu'un, sciemment
« ou par ignorance, d'attenter par quelque autorité que
« ce soit à ce qui a été statué, son jugement serait nul
« et sans valeur. Nonobstant, autant que de besoin, la
« règle de Benoît XIV, d'heureuse mémoire, *super divi-
« sione materiarum* et toute autre constitution et ordon-
« nance apostolique, et nonobstant toutes les autres cho-
« ses contraires.

« Nous voulons qu'on ajoute aux copies ou exemplaires,
 « même imprimés, des présentes lettres, pourvu que ces
 « copies soient contresignées de la main d'un officier
 « public et revêtues du sceau du dignitaire ecclésiastique,
 « absolument la même foi que l'on accorderait aux pré-
 « sentes lettres si elles étaient montrées ou exhibées.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau
 « du pécheur, le troisième jour d'août, MDCCCIC, de
 « Notre pontificat, l'an XXII.

« (Signé) LOUIS MACCHI, card. »

MGR DIOMEDE FALCONIO

Réception officielle

SON Excellence Mgr Diomède Falconio, archevêque titulaire de Larisse et délégué apostolique au Canada, est arrivé à Montréal samedi, le 7 octobre.

Le représentant du Souverain Pontife, accompagné de son secrétaire, le Rév. Père Edward Fisher, de l'Ordre des Frères-Mineurs de Saint-François, de M. le chanoine Dauth, député auprès de Son Excellence par le chapitre de Montréal, et de plusieurs autres ecclésiastiques qui s'étaient portés à sa rencontre le long du trajet, est descendu à la gare Viger vers sept heures du soir.

Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et M. le chanoine Baril, son vicaire général, avaient fait le voyage de Québec aux Trois-Rivières avec le vénéré prélat.

C'est Mgr Racicot, suivi des chanoines de la cathédrale et des prêtres de l'archevêché, qui a souhaité la bienvenue à Son Excellence dans la métropole canadienne.

Après avoir répondu à Mgr Racicot en termes infiniment aimables, et avoir échangé les compliments d'usage avec M. Prénoveau, promaire de la ville, et quelques autres personnages de distinction, Mgr Falconio a immédiatement pris place dans une voiture de gala traînée par quatre chevaux. Le délégué apostolique, revêtu de la soutane gris d'argent particulière aux évêques religieux et du manteau de même couleur, avait soulevé, dès sa première apparition sur les vastes trottoirs du débarcadère où stationnait une foule immense, des applaudissements et des vivats prolongés. Le cachet exceptionnellement sympathique, fait à la fois de simplicité, d'énergie et de profonde bonté, qui le distingue, semblait déjà avoir conquis tous les cœurs. Et pendant le défilé du cortège, le peuple, distribué en deux haies vivantes de chaque côté des rues Craig, Saint-Denis, Sainte-Catherine et Dorchester, a continué à faire au délégué papal une chaleureuse ovation.

La scène était vraiment belle. Dans la demi-clarté de nos soirs d'automne, la procession se déployait avec un caractère spécial de grandeur, aux sons de plusieurs fanfares et de cloches de toutes les églises catholiques. Un peloton de sergents de ville, musique en tête, ouvrait la marche; les vaillants cadets du Mont Saint-Louis, marchant aux sons des tambours et des clairons, escortaient la voiture du délégué apostolique; et les élégants bataillons du Collège Sainte-Marie venaient ensuite, suivis d'une foule de plusieurs milliers de citoyens.

*
* * *

L'immense vaisseau de la cathédrale, tout étincelant de lumières, de fleurs et de plantes naturelles, était déjà bondé de fidèles empressés de voir le représentant du Souverain

Pontife et de recevoir sa bénédiction, lorsque la procession s'est arrêtée sur la place du parvis.

Mgr Falconio s'est alors dirigé vers le portique, où flottaient au vent, au-dessus de ses armes épiscopales et de celles de Mgr Bruchési, les drapeaux groupés en faisceaux du Saint-Siège, de la France et de l'Empire Britannique.

C'était comme une promesse de succès pour la mission de paix, d'union et de concorde que le délégué est venu remplir au milieu de nous, en s'arrachant, avec une si vive douleur, à l'affection de ses chers fidèles d'Acerenza et de Matera.

Après avoir baisé le crucifix qui lui était présenté sur un plateau d'argent, Son Excellence revêt la cappe-magne. Mgr Racicot lui offre l'eau bénite ; et pendant que l'on chante à l'orgue le *Tu es Petrus* harmonisé, le prélat, assisté de MM. les chanoines Archambeault et Martin et bénissant le peuple avec effusion, s'avance vers le sanctuaire, entre deux rangées de séminaristes en surplis.

Au chœur, le délégué apostolique se prosterne profondément et prie durant quelques minutes appuyé sur le *genu-flexorium* ; puis, gravissant les degrés de l'autel, il baise le livre des saints évangiles.

Mgr Falconio adresse alors la parole à l'assemblée des fidèles. En quelques mots, il remercie les prêtres et les laïques pour l'accueil enthousiaste dont il vient d'être l'objet ; il en renvoie tout l'honneur au Saint-Père ; il y voit une preuve de l'esprit de foi de la population canadienne et de son attachement envers le Saint-Siège ; les termes affectueux avec lesquels Léon XIII, toujours plein de vigueur et de force, a parlé du Canada, il est heureux de les rappeler ; enfin, après un mot de grand éloge pour la ville de Montréal et sa magnifique cathédrale, il demande les prières de tous, promet de revenir bientôt pour un plus long séjour et donne sa bénédiction.

La réception s'est terminée par la lecture du bref papal

instituant Mgr Falconio délégué apostolique au Canada, et par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, qui fut donnée par Son Excellence, assistée de MM. les chanoines Archambeault et Dauth.

* * *

Nous avons décrit tout au long la partie officielle de la réception faite à Mgr Falconio ; mais, on le comprend, une narration aussi détaillée de toutes les démonstrations qui ont marqué sa présence à Montréal, nous entraînerait trop loin. Il faut donc pour le reste se contenter de quelques mots rapides.

Le dimanche, lendemain de son arrivée, Son Excellence, après avoir dit dans la cathédrale la messe-basse de huit heures, a bien voulu tenir chapelle au trône épiscopal pendant la grand'messe, célébrée pontificalement par Mgr Racicot. A cet office, par une délicate attention, le célébrant était assisté de deux religieux franciscains, et le sermon fut prêché par le Rév. Père Columban, gardien de la Résidence des Frères-Mineurs à Montréal.

Malgré la modestie du prédicateur, ce nous est un devoir de le remercier pour la manière éloquente et distinguée, avec laquelle il a profité de l'occasion qui lui était offerte de célébrer les gloires de l'Ordre de Saint-François, et de faire briller aux yeux de tous les mérites et les vertus du délégué, son frère en religion. Ce sermon restera comme un des beaux monuments de la chaire canadienne.

A l'issue de la messe, Mgr le délégué a pris le dîner en compagnie de tous les prêtres de l'archevêché, des chanoines honoraires du diocèse, des vicaires forains et des supérieurs d'ordre religieux. C'est à ce moment que Mgr Racicot, en qualité de doyen du chapitre et de vicaire général, a présenté au délégué papal les compliments du clergé. Il a exprimé, en

termes particulièrement heureux, les sentiments de reconnaissance pour le Saint-Siège, qu'avait fait naître chez tous les prêtres la nouvelle de l'établissement au Canada d'une délégation apostolique permanente. Laisant parler son cœur, il a dit comment le choix de Mgr Falconio, comme premier titulaire de ce poste si important, avait augmenté encore la reconnaissance générale, et mis la joie et les plus fermes espérances au fond de nos âmes. Evoquant les preuves nombreuses de l'attachement du peuple canadien pour la Chaire de Pierre, il a promis au représentant de Léon XIII que toujours ses directions et ses désirs seraient exécutés avec un respectueux et filial empressement.

La réponse de Son Excellence, faite en italien sur l'invitation du clergé, fut applaudie à plusieurs reprises. Le délégué du Souverain Pontife a renouvelé en cette circonstance, en l'accentuant encore, l'expression de ses sentiments d'affection et de dévouement pour le clergé et les fidèles du Canada, et de son admiration pour toutes les œuvres religieuses dont la métropole canadienne est le foyer intarissable.

Dans l'après-midi, Mgr Falconio s'est rendu au monastère des Franciscains, rue Dorchester. Le représentant du Saint-Père était là chez lui, dans sa famille religieuse, au milieu de ses frères. Aussi bien l'accueil des religieux avait-il pris un touchant caractère d'intimité et de réjouissance fraternelle.

Pour la partie religieuse et publique de la fête, les membres du Tiers-Ordre étaient accourus nombreux et empressés. La soirée s'est passée en famille ; et les enfants du Collège-Séraphique ont ravi la sympathique admiration des spectateurs par le côté aimable et pieux de leur démonstration.

BOSSUET A MEAUX

BOSSUET est à l'ordre du jour, surtout depuis que l'on se propose à lui ériger un monument dans sa cathédrale de Meaux. Les pages qui suivent sont extraites d'une étude remarquable publiée dans le *Correspondant*, sous la signature de *H. Druon*.

Au mois de février 1682, il y eut une interruption dans les séances de l'assemblée du clergé. Bossuet en profita pour faire son entrée à Meaux. Le 13 janvier l'archidiacre de Brie, l'abbé de Vitry, avait pris en son nom possession du siège. Le 8 février, Bossuet vint en personne l'occuper, accompagné de quatre prélats qui, pour lui faire honneur, avaient voulu assister à son installation, l'archevêque de Reims, et les évêques de La Rochelle, de Châlons et de Tournay. Complimenté par le doyen du chapitre au portail de la basilique de Saint-Etienne, il dit dans sa réponse : « Ce peuple, que Dieu a daigné confier à mes soins, je le porte dans mon cœur, et je lui promets aujourd'hui que je me ferai tout à tous, pour satisfaire, autant qu'il pourra être en moi, aux vœux, aux espérances, aux besoins de tous. » Cette promesse ne devait pas être une vaine parole. Et le lendemain, en s'adressant à tous les chanoines. « Dans les anciens temps, le chapitre de chaque église cathédrale faisait partie du *presbyterium*, c'est-à-dire de la demeure de l'évêque. Ma maison, Messieurs, entendez-le bien, ma maison va, comme dans ces premiers siècles, être désormais la vôtre, recevez-en de moi l'assurance ; et je le sens dès ce jour, une si étroite liaison entre nous sera pour moi remplie de consolation et

de douceur. » Nous verrons en effet, qu'il vécut toujours dans une parfaite union avec son chapitre.

Le diocèse ne connaissait pas seulement de réputation l'éloquence de son nouvel évêque ; il l'avait déjà entendu plusieurs fois. Outre le sermon que nous avons déjà parlé pour la vêtue à Meaux, de Mlle de la Vieuville, il avait, en 1662, prêché la Toussaint à Jouarre ; et encore, dans la même ville, en 1664, pour la vêtue de Mlle de Lyness ; et malgré le temps écoulé, le souvenir de sa parole restait toujours vivant chez ses anciens auditeurs. Mais désormais ses diocésains allaient jouir souvent de cette parole tant admirée. Dès le 11 février, jour des Cendres, Bossuet monta dans la chaire de sa cathédrale, en présence d'une foule considérable accourue de tous côtés. Après les cris de joie dont il avait été salué les deux jours précédents : « Il m'en coûte, dit-il, de venir ainsi annoncer des nouvelles de tristesse et de pénitence à tant de fidèles, mes enfants, mes frères, empressés tous à l'envi, en ces derniers jours, à me marquer une si entière et si cordiale joie. » Puis en s'appuyant tour à tour sur l'Écriture, sur la tradition et sur l'histoire, il expliqua le sens et les cérémonies de l'absoute. Il termina son discours en annonçant qu'à toutes les grandes fêtes, il officierait et prêcherait dans sa cathédrale. Enfin, descendu de chaire, il distribua lui-même les cendres : avec quel recueillement et quelle piété durent les recevoir ces fidèles, si bien préparés, par les renseignements qu'ils venaient de recueillir d'une telle bouche, à entrer dans la pensée et dans les sentiments de l'Église !

Le même jour, Bossuet alla visiter une partie de son troupeau qui devait lui être, entre toutes, chère et précieuse, le séminaire. A Saint-Lazare, où, simple abbé, il avait jadis prêché plusieurs fois la retraite qui précède

les ordinations, il s'était acquitté de ce ministère avec un tel succès que les ordinands choisissaient, pour se préparer aux ordres, l'époque où il devait venir faire ses instructions. Mais on peut deviner avec quel accent encore plus pénétrant il parla à ses prêtres, à ses lévites de Meaux, destinés à être ses collaborateurs ; et quelles inspirations il trouva dans son cœur pour les émouvoir. Le 12, il assista à l'ouverture de la station quadragésimale. Enfin, n'oublions pas que d'abondantes aumônes furent, par son ordre et à ses frais, distribuées tout de suite aux indigents.

.....

Bossuet ne put faire, cette première fois, qu'un séjour de bien courte durée à Meaux. L'assemblée du clergé reprit ses travaux et ce n'est que lorsqu'ils furent achevés que Bossuet put vraiment se donner à son diocèse. Toutefois, avant d'y entrer, il voulut se préparer par la prière et la retraite à ses fonctions épiscopales. Depuis longtemps il était l'ami de l'abbé de Rancé. « La promesse que vous me faites, lui écrit-il, de prier Dieu qu'il me conduise dans les fonctions de l'épiscopat m'est d'un grand soutien ; mais vous n'en serez pas quitte pour cela. Il y a dix ans que j'avais dans l'esprit que, si Dieu me remettait en charge dans son Eglise, j'aurais deux choses à faire : l'une d'aller passer quelque temps en action avec feu M. de Châlons (1) ; l'autre, d'aller aussi passer quelque temps en oraison avec vous. Dieu m'a privé du premier par la mort de ce saint prélat ; je vous prie de ne pas me refuser l'autre... Mon cœur est rempli de joie quand je songe à l'accomplissement de ce dessein : je vous supplie de l'agréer (2). »

(1) M. de Vialart, qui était en grande réputation de vertu et de sainteté. Il mourut en juin 1680.

(2) *Lettre du 22 juin 1681.*

Il pensait qu'en allant, dans le désert de la Trappe, vivre quelque temps de la vie du célèbre réformateur et de ses religieux, il pourrait rapporter de leurs entretiens et du spectacle de leurs vertus la force et l'esprit de piété si nécessaire à un évêque. Et ce ne fut pas au commencement de son épiscopat seulement qu'il alla ainsi se recueillir à la Trappe, « où il vaquait à tous les exercices de la communauté et n'y prenait pas d'autre nourriture. L'abbé était ravi de le voir à l'office du jour et de la nuit, au réfectoire et partout, un si grand exemple ne pouvant manquer d'encourager ses religieux... Avant les vêpres, on prenait un peu l'air à la promenade sur l'étang ou dans les bois ; les deux amis se séparaient de la compagnie pour s'entretenir ensemble, et c'était là tout le plaisir de ces visites de piété ».

Bossuet disait que la Trappe était le lieu où il se plaisait le mieux après son diocèse ; mais c'était encore pour son diocèse qu'il y allait, conduit surtout par le désir de se retremper en quelque sorte dans cette chère solitude. Après cette première retraite de 1682, il y retourna sept fois, en 1684, 1685, 1687, 1689, 1690, 1691, 1696.

« Je suis affectionné à la Trappe, écrivait-il, comme serait un de vos religieux, et à vous comme à un ami cordial et à un homme que je crois à Dieu, et en qui je crois que Dieu est (3) ». Même après la mort de M. de Rancé, il se proposait de revenir encore à la Trappe. Dans la lettre où il exprime au nouvel abbé du monastère toute la peine qu'il ressent de la mort de son ami, il ajoute : « Assurez la sainte maison de ma constante et inviolable amitié. Je me promets bien que l'on continuera à y bien recevoir mes visites ordinaires, que j'es-

(3) Lettre du 4 décembre 1687.

père renouveler dans la saison qui le permettra (4). » Mais il ne put réaliser ce projet : la vieillesse et les infirmités mirent fin à ces pieux pèlerinages.

.....

Bossuet fut, dans ses rapports avec son clergé, tel qu'il s'était annoncé en arrivant à Meaux. Aussi put-il, dix ans plus tard, en tête de son ouvrage sur les Psaumes, rappeler avec une juste satisfaction l'union avec laquelle il avait, évêque, vécu avec ses prêtres. « Voici le témoignage public de ma haute estime pour votre piété et pour le zèle que vous avez apporté à joindre vos travaux aux miens. Qu'il soit ainsi reconnu de tous en quel doux et parfait accord des âmes nous vivons ensemble dans la maison du Seigneur (5). » Bien que Bossuet adresse cette lettre à tout son clergé, il est clair qu'il doit surtout penser à son chapitre, avec lequel il est en relations de tous les jours.

Sa simplicité et sa bienveillance lui gagnent le cœur de tous les curés. Exact à faire les visites pastorales, il accepte volontiers toutes les fatigues. Ledieu, qui l'accompagnait dans toutes ses tournées diocésaines, dont il tenait le registre détaillé, écrit : « Il recevait à la confirmation tous ceux qui lui étaient présentés par les curés, et qu'ils avaient instruits à cette fin. Il ne renvoya jamais personne. Pour s'accommoder aux besoins des peuples, il faisait toujours ses visites dans les fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte (6), et autres dans le cours de l'année, pour ne pas détourner les gens de leur travail et pro-

(4) *Lettre du 3 novembre 1700.*

(5) *Dissertation sur les Psaumes, 2 juin 1690.*

(6) Ce passage semble en contradiction avec ce que nous savons par divers témoignages, et par celui de Ledieu lui-même, que Bossuet avait l'habitude de prêcher dans sa cathédrale aux grandes fêtes. Mais la contradiction n'est qu'apparente : Ledieu entend l'époque plutôt que le jour même des fêtes.

fiter de la bonne disposition que les fêtes mettent dans les cœurs en faisant leur confirmation, il ne commençait jamais que toutes les personnes ne fussent arrivées, environ dix ou onze heures du matin ; et ne quittait pas que tout ne fut fini, encore que le travail durât souvent jusqu'à deux heures après-midi, ne voulant renvoyer personne sans la grâce de ce sacrement et sans cette consolation. Il aurait pu partager le travail en deux, moitié le matin et moitié l'après-midi, mais il ne voulait pas manquer de préférence pour un plutôt que pour les autres, et il songeait à leur donner le temps de retourner dans leurs paroisses, en les faisant partir vers les trois heures après-midi. Ce sacrement était toujours précédé par une instruction familière en chaire, non seulement pour l'instruction des peuples, mais encore un peu pour l'édification et l'exemple des curés et des prêtres ; et comme il venait pour connaître ses ouailles, il voulait aussi leur faire connaître la voix du pasteur. »

Dans ces tournées pastorales, ce n'étaient pas, comme il le déclarait lui-même en arrivant dans les paroisses, « les murailles, les fonts, les autels, la sacristie, ni ce temple matériel qu'il venait visiter, quoique la visite de ces choses extérieures fut une partie de son ministère ; mais que la fin principale de sa visite était de mettre en bon état les cœurs, qui sont les vrais temples du Dieu vivant (7). » Nous ne serons plus étonnés d'apprendre qu'il laissait d'ordinaire à un de ses grands vicaires le soin d'examiner les comptes des fabriques ; il ne s'en occupait lui-même que lorsqu'on avait à lui signaler quelque difficulté.

Il excitait le zèle de ses curés, mais il leur apportait en même temps une aide efficace : il s'enquêrait auprès

(7) *Procès-verbaux des visites*, 1er juin 1685.

d'eux des points sur lesquels les ouailles laissaient à désirer ; et sans paraître avoir reçu la confiance d'aucun regret, d'aucune plainte, dans son exhortation du haut de la chaire, il donnait à la population réunie les leçons dont elle avait le plus besoin. Nous en trouvons le témoignage dans les lignes suivantes écrites par un curé de sa paroisse : « Son sujet fut le respect qui est dû aux églises une fois qu'elles ont été consacrées à Dieu, et la rigueur que Jésus-Christ exerça envers ceux qui profanaient le temple. Il fit entrer adroitement dans son discours tous les sujets que je lui avais recommandés, comme, par exemple, les superstitions de la campagne, la profanation des dimanches et des fêtes, la négligence des parents d'envoyer leurs enfants à l'école et au catéchisme, les injustices que l'on se fait les uns aux autres, l'abus que l'on fait des sacrements, lorsqu'on croit que c'est assez de se confesser du tort que l'on a fait sans le réparer (8) ».

Il avait fort à cœur l'instruction religieuse des enfants. Pour s'assurer qu'ils étaient bien préparés, il les interrogeait avec soin avant de leur donner la confirmation. Heureux de louer les curés qui s'étaient bien acquittés de cette partie de leur tâche, il se montrait sévère pour ceux qui étaient restés au-dessous de ce qu'il considérait comme une des essentielles obligations du sacerdoce. Il ne se contentait pas de stimuler ainsi le zèle de ses prêtres, il allait lui-même faire souvent le catéchisme dans les églises de sa ville épiscopale. C'est ainsi qu'à peu de jours de distance, quand il venait de célébrer si magnifiquement Condé, et que les voûtes de Notre-Dame sem-

(8) Jean Raveneau, curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux. Il a laissé un *journal* qui va jusqu'en 1687. Les *Procès-verbaux de visites* renferment aussi plusieurs indications de même nature.

blaient retentir encore des accents de son éloquence, on aurait pu l'entendre, dans la collégiale de Saint-Saintin, expliquer aux petits enfants les premiers éléments de la religion. Cette simplicité, cette sorte d'oubli de sa gloire et de son génie n'est-elle pas admirable ? Si grand que fût l'orateur au regard des hommes, qui oserait dire que le catéchiste n'était pas encore plus grand au regard de Dieu ?

Mais après l'enseignement que donne l'Eglise, Bossuet attachait aussi beaucoup de prix à celui qui s'acquiert à l'école ; il s'efforçait de la développer : si une paroisse manquait de maître, il lui en fournissait. Au cours de ses tournées pastorales, il n'avait donc garde d'oublier l'école : il en recommandait la fréquentation ; il encourageait les maîtres par des éloges qu'il leur donnait publiquement, et les enfants par des livres de récompense.

La vue seule de Bossuet dans l'exercice de ses fonctions pastorales était déjà pour son clergé un sujet d'édifications et une leçon. Devant les autels, lorsqu'il donnait la confirmation ou célébrait la sainte messe, « sa dévotion et son recueillement, dit Ledieu, étaient exemplaires. Tout appliqué à son action, il ne se distrait jamais, jamais il ne parlait, jamais il ne regardait ni à droite ni à gauche ; il laissait aux autres le soin de veiller à ce qui le regardait ; et pour lui, renfermé tout entier dans son action, il étonnait les gens par son sérieux, par sa gravité et par sa constance. Pour sa modestie, c'était celle d'un ange plutôt que celle d'un homme ; je dis à la lettre : ses yeux suivaient son action avec une retenue qui inspirait aux autres la dévotion. »

Dès les premiers temps de son épiscopat, Bossuet avait eu soin de s'instruire, dans tous les détails, de tout ce qui touche à la liturgie et aux cérémonies ecclésiastiques.

Dans ses visites aux diverses parties de son diocèse, les hôpitaux et les maladreries étaient pour lui l'objet d'une attention toute particulière. Il voulait se rendre compte par lui-même des améliorations à y introduire, des réglemens à établir. Partout il réunissait les dames de charité, et ne se contentait pas de soutenir et d'exciter leur zèle par l'efficace de sa parole : il laissait de larges aumônes. Là où il n'existait point de ces congrégations de dames ou de filles charitables, et où il était possible d'en créer une, il s'y employait de tout son pouvoir ; c'est ainsi qu'il en fonda à Varedes (1682), à la Ferté (1685), à Claye (1686). Il les engageait à recourir à lui si les ressources venaient à manquer. Avec sa constante préoccupation des pauvres, partout où il passait il exhortait le peuple, et particulièrement les riches, à faire d'abondantes aumônes ; parfois même il convoquait les curés, les officiers et les principaux habitants pour régler avec eux la subsistance des indigents.

Les conférences ecclésiastiques, établies depuis fort longtemps, existaient toujours ; mais, peu à peu elles étaient tombées dans un véritable état de langueur. Bossuet voulut leur rendre une vie nouvelle. Lui-même il réglait l'ordre des conférences et les sujets qui devaient y être traités. Il présidait toutes celles qui se tenaient à Meaux. « Je l'ai vu souvent partir, dit son secrétaire, sans autre raison que celle d'aller à une semblable conférence dans une paroisse éloignée. Sa bonté et sa douceur s'y faisaient particulièrement remarquer. Ne cessant de louer ceux qui y parlaient pour les exciter, eux et les autres, à parler, leur disant la manière simple et populaire à laquelle il fallait s'accoutumer, afin de se faire une habitude facile de parler ; et lui-même il parlait alors de cette sorte, cachant tous ses talents et sa profonde science pour bégayer avec ses enfants, et se ren-

fermant dans l'Evangile et dans la Sainte Ecriture. A Meaux, il s'élevait davantage, parce qu'il y trouvait plus de capacité et de savoir ; mais, néanmoins, ses manières étaient bien simples. » On voit avec quel soin, pour se mettre à la portée de tous, il proportionnait son langage à son auditoire.

Mais, en dehors, au-dessus de ces conférences établies dans chaque doyenné, chaque année, au mois de septembre, il tenait à l'évêché un synode diocésain. Dès le matin et jusqu'au soir il ouvrait sa porte pour recevoir et écouter tous les survenants qui voulaient lui parler ou à qui il voulait parler. Il n'interrompait ces audiences particulières que pour les séances, où il entretenait surtout les ecclésiastiques de leurs devoirs. Le curé Raveneau a laissé le compte-rendu des six premiers synodes, de 1682 à 1687. Pour les treize années suivantes, tout renseignement nous manque ; mais pour 1701 et 1702, nous trouvons dans le *Journal* de Ledieu, l'analyse des discours que prononça Bossuet. Quelques-uns de ces synodes, comme nous le verrons plus tard, furent signalés par des ordonnances particulières et l'établissement de statuts.

Bossuet ne pouvait pas ne point ressentir une sollicitude toute spéciale pour ceux qui étaient destinés à entrer dans la milice sacerdotale. Il portait à son séminaire un intérêt tout paternel ; il y faisait de fréquentes visites, parlant à ses jeunes clercs avec une douce familiarité, assistant à leurs exercices et à leurs conférences, les interrogeant. A l'époque surtout des retraites pour les ordinations, il ne manquait presque jamais aux instructions du soir, et il les finissait par une de ces exhortations où il mettait toute son âme, et qui, sorties d'une telle bouche, devait leur laisser de profonds souvenirs.

Un point sur lequel il insistait, c'était la nécessité de

la prédication ; il attachait à ce ministère de la parole une grande importance. A ceux de ses prêtres qu'une défiance de leur facilité d'expression pouvait retenir loin de la chaire, il répétait souvent : « Ne craignez point, Dieu vous viendra en aide, il vous suggérera ce que vous devez dire ; c'est sa parole, et non pas la vôtre que vous apportez au peuple, *Dabitur vobis in illa hora quid loquamini ; non enim vos estis* » ; et il employait toutes sortes de moyens pour leur inculquer la manière aisée d'instruire le peuple.

Dans quelques pages écrites avant qu'il fût évêque (probablement vers 1669), Bossuet exposait ses idées sur les lectures qui peuvent le mieux former un prédicateur. « Le fond de tout disait-il, est de savoir très bien les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament ». Il ne demande pas qu'on s'attache à pénétrer les endroits obscurs, ni qu'on s'arrête à élucider des questions difficiles ; il vaut mieux donner toutes ces réflexions à ce qui est clair ; c'est ce qui forme l'esprit et nourrit la piété ; prendre ainsi le génie de la langue sainte et de ses manières de parler, voilà l'essentiel. Il recommande aussi divers écrits des Pères de l'Eglise : saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Grégoire, saint Cyprien, Tertullien. On le voit, ce qu'il réclamait du prédicateur qui s'adresse au peuple, c'est moins la pure science théologique que l'esprit même du christianisme. Quelques conseils aussi sur le style ; et à ce propos remarquons ce qu'il déclare : que tout ce qu'il a appris du style, il le tient des livres latins et un peu des grecs ; Cicéron, Tite-Live, Salluste, Térence, Virgile, voilà surtout les auteurs qu'il recommande. On peut être surpris tout d'abord de voir à quelle école de rhétorique, en quelque sorte, il envoie son futur orateur chrétien ; mais n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que du style, et que pour lui le

génie de la langue latine n'est pas éloigné de celui de la nôtre, ou plutôt qu'il est le même. « J'ai peu lu de livres français », dit-il, et il le répète un peu plus loin. C'est donc par la latinité presque toute seule qu'il était arrivé à se créer cette magnifique langue française qu'on ne peut trop admirer. L'exemple de Bossuet valait la peine d'être cité contre ces modernes réformateurs qui estiment que le temps donné aux langues anciennes est en grande partie perdu, et qu'à n'étudier que le français on le saurait bien mieux.

Bossuet ne se contentait pas d'inviter pressamment ses prêtres à monter souvent dans la chaire : il recommandait l'accomplissement de ce devoir par son exemple plus encore que par ses conseils. Nous avons vu que dans ses tournées pastorales, quelles que fussent les autres fatigues de la confirmation, il ne manquait pas l'occasion de se faire entendre à ses diocésains. L'engagement qu'il avait pris, le jour où il était entré dans sa cathédrale, d'y prêcher tous les jours de fête, il le tint religieusement (9). Que l'on compte, en outre, des sermons de vêtue, des panégyriques, des exhortations dans les assemblées de charité, des conférences faites pour instruire et ramener les protestants, on verra qu'il était infatigable et toujours prêt, lorsqu'il s'agissait de parler pour le service de la religion. « Il a été, dit un de ses auditeurs les plus assidus, le médecin Rochard (10), le seul de ce siècle qui ait annoncé la parole de Dieu à

(9) M. l'abbé Lequart a relevé, pour les diverses fêtes, les sermons qu'il a trouvés mentionnés quelque part. C'est ainsi qu'il en compte onze pour Pâques, neuf pour la Pentecôte. Mais il fait remarquer lui-même qu'il y a nécessairement dans ces listes de nombreuses lacunes.

(10) Rochard, lieutenant des chirurgiens du roi à Meaux, a laissé un *Journal* où il est souvent question de Bossuet.

ses diocésains ». Le seul, il y a là quelque exagération ; mais ce qui est certain, c'est que nul évêque ne s'est dépensé autant que lui dans la prédication.

De la plupart de tant de discours, il ne nous reste qu'une simple mention, ou tout au plus parfois une fort brève analyse. Mais combien en est il sans doute dont nous ne retrouvons aucune trace ! Dans un savant travail (11) pour établir la chronologie exacte des œuvres oratoires de Bossuet, l'abbé Lebarq, d'après toutes les indications qu'il a pu recueillir, en signale, de 1682 à 1702, plus de trois cents ; et dans ce nombre, c'est à peine si cinq ou six nous sont parvenus en leur entier ; pour un peu plus de vingt, nous n'avons que des esquisses et des fragments, et pour tous les autres, rien que le titre le plus souvent. Outre que personne n'a eu moins que Bossuet le souci de se voir imprimé, il en était arrivé à improviser presque toujours. « Je n'avais rien de mes sermons, ma fille (12) », répondit-il à une religieuse qui venait de faire profession, et lui demandait copie du discours qu'il avait prononcé à cette occasion. « Prenant en main l'évangile du jour, je m'abandonnai à l'esprit de Dieu pour dire ce qu'il m'inspirerait pour vous ».

Il ne faudrait pas croire cependant que Bossuet se dispensât de toute préparation ; il avait trop le respect de la chaire pour discourir en quelque sorte à l'aventure. Voici, d'après Ledieu, le travail auquel il se livrait lorsqu'il avait à parler : « Il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou en latin, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour

(11) *Histoire critique de la prédication de Bossuet*, ouvrage couronné à l'Académie française.

(12) *Lettre à Mme Cornuau*, du 29 mai 1698.

de l'expression, ni aux figures ; autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait languï et son discours se serait énérvé. Sur cette matière informe, il fait une méditation profonde dans la matinée du jour qu'il a à parler, et le plus souvent, sans rien écrire davantage, pour ne pas se distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main. Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir ; puis, se recueillant l'après-diner, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il avait été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant, comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire, et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement vers lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris ».

S'inspirer des émotions même de l'auditoire, c'est là, en effet, ce qui fait le véritable orateur. « Bossuet, d'ailleurs, avait le grand talent de mettre ses instructions tout à fait à la portée de ceux auxquels il s'adressait. Il traitait là toute sorte de matières, et devant des personnes de différents états, avec le même succès... Familier, simple, naturel, élevé, quand il le fallait ; pressant, persuasif, se conciliant d'une manière admirable, comme un autre saint Augustin, l'attention des esprits les plus tardifs, et toujours plein d'onction ».

LE MONDE RELIGIEUX

Rome.— Par billet de la Secrétairerie d'Etat, en date du 14 septembre dernier, le Souverain Pontife a nommé secrétaire de la Sacrée Congrégation des études Mgr Dandini, qui était déjà official de cette Congrégation en qualité de substitut.

—Le Pape vient d'adresser à S. Em. le cardinal archevêque de Lyon une lettre parue le 23 septembre et qui a pour but d'encourager vivement son dessein de tenir à Lyon, en 1900, un congrès en l'honneur de la très sainte Vierge Mariè.

—Les journaux catholiques de Rome racontent le trait touchant d'un jeune ingénieur norvégien, M. Barman Arne, qui, ayant inventé un calorifère électrique pour fournir à la lois la lumière et la chaleur, vint à Rome dernièrement afin d'offrir en primeur au Souverain Pontife deux de ces calorifères avec tout le mécanisme qu'ils comportent. Sa Sainteté voulut bien, en effet, le recevoir en audience particulière, en même temps que Mde Marie De Carmen qui servait d'interprète. Celle-ci expliqua l'œuvre assidue de l'inventeur, qui a travaillé trois ans pour offrir le résultat de son invention à Léon XIII dont il aime à se proclamer, quoique protestant, un chaleureux admirateur. Le Saint-Père en a été touché et, apprenant que l'inventeur ne demandait d'autre récompense que la bénédiction apostolique, il la lui a accordée avec une effusion émue et qui s'est communiquée à l'heureux jeune homme lorsque Sa Sainteté, lui posant les deux mains sur la tête, l'a affectueusement béni et lui a donné ensuite une belle médaille frappée à son effigie.

Le jeune Barman a été très touché aussi des bienveil-

lantes paroles que le Saint-Père lui a adressées pour l'encourager à persévérer dans le travail et pour l'inviter en propres termes à « revenir bientôt ». Cette invitation l'a décidé en effet à s'établir à Rome.

Italie.—A l'occasion du centenaire d'Alexandre Volta et des fêtes célébrées à Côme à cet effet, il vient de se constituer dans cette ville une Société scientifique des catholiques d'Italie. Plus de cent-cinquante notabilités étaient présentes à la séance inaugurale du 12 septembre et l'on évalue à près de cinq cents les adhésions que la nouvelle société a aussitôt reçues par lettres de tous les diocèses de la Péninsule.

L'évêque de Côme, S. G. Mgr Valfré di Bonzo, recevant les nouveaux sociétaires, a relevé dans un éloquent discours l'admirable exemple que les vertus et le génie d'Alexandre Volta ont laissé à l'appui des hautes harmonies qui doivent régner entre la science et la foi. Sa Grandeur termine par un chaleureux salut à la chaire de vérité d'où un grand Pape enseigne au monde que les lumières de la révélation, loin de nuire aux recherches scientifiques, en sont le guide le plus assuré.

C'est ce qui a été relevé aussi par un autre discours de l'éminent professeur Toniolo établissant la thèse de la double série des rapports qui doivent être restaurés entre la science et la foi ; c'est-à-dire pour éviter entre elles tout désaccord et pour assurer positivement leur mutuel appui. Il a terminé en affirmant la nécessité de christianiser la science si l'on veut christianiser la société.

Ensuite, sous la présidence de M. le marquis Volpi-Landi, de Plaisance, on a procédé à la discussion des statuts de la nouvelle société scientifique des catholiques d'Italie.

France. — LE MONUMENT BOSSUET. — Au prochain Salon figurera le monument de Bossuet, dû au ciseau de M. E. Dubois, l'artiste qui a exécuté pour la ville de Chambéry le mausolée des frères de Maistre.

Bossuet est représenté debout sur un piedestal élevé, aux angles duquel figurent Turenne, la tête inclinée dans l'attitude de la rêverie, Mlle Vallière, en carmélite, agenouillée et priant ; le dauphin dont Bossuet fut le précepteur, et une femme personnifiant l'« Oraison funèbre » et dont les traits rappellent ceux d'Henriette d'Angleterre.

Dans le bas relief de face, un aigle plane dans les nues ; sur la face opposée, un médaillon représente le grand Condé.

Le monument, qui est destiné à orner la cathédrale de Meaux, aura sept mètres de haut et sera tout en marbre. On sait qu'un comité de patronage composé de hautes notabilités a pris l'initiative d'une souscription pour en couvrir les frais.

Inde. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET SES PROGRÈS DANS L'INDE. — Malgré toutes les difficultés que l'on rencontre à convertir les Indous, on obtient des résultats. Le *Madras catholic Directory* évalue actuellement le nombre des catholiques de l'Inde à 1.938,996, en y comprenant ceux de Ceylan. Le chiffre des missionnaires européens est de 818 et celui des prêtres indigènes de 1,580. Dans quelques missions, les conversions se sont multipliées durant le dernier exercice ; ainsi, on en a compté 8,793 dans l'archidiocèse de Pondichéry, dans le diocèse de Mysore 536, dans celui de Coimbatore 606. Les Jésuites ont compté, sans parler de leurs autres missions dans l'Inde, 2,000 conversions dans le diocèse de Calcutta et 2,159 au Maduré. Nous pourrions poursuivre cette consolante statistique si nous consultions les prêtres

des autres congrégations et des ordres auxquels est confié l'évangélisation de l'immense région dont nous occupons.

— LES MISSIONS DE L'INDE AU COMMENCEMENT DU XIXE SIÈCLE.
— A la suite des prédications des dominicains, de Saint-François-Xavier et des centaines de Jésuites qui allèrent, aux XVIe et XVIIe siècles, prêcher dans l'Inde, près de 3,000,000 d'infidèles de toutes castes s'étaient convertis à la vraie foi. M. Louvet, dans son ouvrage *les Missions catholiques au XIXe siècle*, évalue à 2,500,000 le nombre des catholiques de l'Inde en 1700, à 500,000 ce qu'il était cent ans plus tard. A cette époque, selon le même auteur, la hiérarchie comprenait un archevêque de Goa, primat des Indes orientales, un archevêque à Cranganore et deux évêques à Cochin et à Méliapour. A ces diocèses il faut ajouter la mission d'Agra, confiée aux capucins et qui comprenait tout le nord de l'Inde ; celle de Pondichéry attribuée à la société des missions étrangères de Paris en 1777 et qui s'étendait sur toute la côte de Coromandel, le Maduré, le Carnatic, le Maïssour et le Coïmbatour ; le vicariat apostolique du Malabar appartenant aux carmes qui possédaient encore celui de Bombay. Sauf au Malabar, il n'y avait pas de clergé indigène. Le nombre des missionnaires était d'une vingtaine. On pouvait estimer à 400 celui des membres du clergé Goanais.

Afrique.—Mgr Antoine Roveggio, vicaire apostolique de l'Afrique centrale, de la congrégation des missionnaires de Vérone, a la charge de l'évangélisation des contrées que les Derviches ont occupées ou qui sont voisines de celles-là. Khartoum est dans la sphère d'action des religieux italiens, mais cette ville étant entièrement musulmane aucune tentative sérieuse ne doit y être faite,

on ne peut s'y établir solidement si ce n'est pour y ouvrir une procure. Il serait également inutile et, là encore, dangereux, de songer au Darfour et au Khordofan occupés par les mahdistes, pour y faire de l'apostolat. C'est dans les régions du Nil blanc et du Sobat qu'il convient de chercher à établir des stations : un petit bateau à vapeur, démontable, fournissant une vitesse de 9 milles à l'heure, y conduira l'évêque. Mgr Roveggio a fait, tout dernièrement, l'acquisition de ce navire dont la nécessité s'imposait, comme dans nombre d'autres missions composées de pays accessibles seulement par les voies maritimes ou fluviales : Fachoda recevra bientôt sa visite.

Cette mission avait été détruite par la conquête mahdiste. Le 15 janvier 1894, la sacrée Congrégation de la Propagande détermina les nouvelles limites du vicariat auquel on adjoignit au nord la ville d'Assouan. Au mois de juin suivant, Mgr Sogaro qui avait encore la charge, au moins en principe, de toute la région, donna sa démission de vicaire apostolique et Mgr Roveggio lui succéda. Jusqu'à présent, le vicariat possède quatre stations de missionnaires et quatre de sœurs.

OBITUAIRE

A Montréal, M. l'abbé J.-A. Therrien, aumônier de l'Ecole de Réforme, décédé le 23 septembre.

A Saint-Jean, (Ile d'Orléans), M. l'abbé J.-B. BLOUIN, décédé le 7 octobre.

(Société d'une messe).

BIBLIOGRAPHIE**Ouvrages reçus**

LA CONSÉCRATION AU S. CŒUR DE JÉSUS, moyen de perfection proposé aux prêtres, aux religieux, et aux personnes de piété ; vingt-sept méditations sur les offices du Sacré-Cœur, exercices et prières avec l'encyclique de S. S. Léon XIII, par le P. Arthur Vermeersch, S. J., professeur en théologie, in-18 de 252 pages. — \$1.00. Librairie H & L. Castermam, éditeurs pontificaux, Paris, rue Bonaparte. — Tournai, 5, rue de la Tête-d'Or.

L'invitation que Sa Sainteté Léon XIII adresse au monde entier pour l'engager à se consacrer au Sacré-Cœur de Jésus, donne à ce petit livre une opportunité sur laquelle il serait superflu d'appuyer. Et il trouve sa meilleure recommandation dans la haute approbation que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Tournai a bien voulu lui donner par une lettre spéciale.

Mais nous appelons l'attention des prêtres, des religieux et des personnes de piété sur les utilités pratiques qu'ils pourront retirer de cet ouvrage. Vingt-sept méditations sur les Offices du Sacré-Cœur : voilà de quoi tenter déjà bien des personnes désireuses de trouver un aliment nouveau et substantiel pour une dévotion qui leur est chère.

Elles sont suivies d'une contemplation pour la fête du Sacré-Cœur et d'un plan de Méditations pour chaque jour du mois de Juin, avec les renvois voulus aux Livres saints

Au même ordre d'exercices; appartiennent encore nombre d'indications précieuses pour la préparation, l'action de grâces de la sainte Messe ou de la Communion. Elles ont été empruntées au Vén. L. Dupont, l'éminent ascète espagnol de la Compagnie de Jésus.

L'auteur n'a pas oublié d'insérer une méthode facile de méditation pour les personnes qui seraient moins familiarisées avec l'oraison mentale.

Avec la dissertation du commencement, voilà en substance de quoi se compose ce livre.

Une part toutefois est faite encore à quelques prières choi-

sies. Ce sont des actes de consécration au Sacré-Cœur dûs à la Bienheureuse Marguerite-Marie et au Vén. P. de la Colombe ; les nouvelles litanies du Sacré-Cœur, traduites en français ; des offrandes au Sacré-Cœur, etc. Les indulgences dont ces prières sont enrichies, ont été soigneusement notées, chacune à leur place.

A la fin du volume, l'auteur a reproduit une note consolante sur la portée qu'il est permis de donner à la grande promesse que Notre-Seigneur a attachée à la pratique des *premiers vendredis*.

C'est ainsi que ce livre formera comme un trésor d'exercices pratiques de dévotion, où s'empresseront de puiser tous les amis du Sacré-Cœur. Et désormais, comment être bon chrétien, sans partager une dévotion qui, d'après les paroles du Vicaire de Jésus-Christ, se peut « appeler aujourd'hui un caractère distinctif de l'Eglise. »

Actes Episcopaux

TROIS RIVIÈRES, 20 septembre. — Circulaire au Clergé.

- I. Lettre de N. S. P. le Pape Léon XIII à S. Em. le card. archevêque de Baltimore, sur les doctrines américanistes.
- II. Lettre de la S. C. des Rites sur le développement à donner au culte du Sacré-Cœur.
- III. Indulgence *in articulo mortis*.
- IV. Scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel.
- V. Pouvoirs divers conférés aux chanoines.
- VI. Autels privilégiés.
- VII. Propagation de la foi et S. François de Sales.
- VIII. Profession de foi.
- IX. Observations sur la réserve des cas de corruption électorale.
- X. Officialité diocésaine reconstituée.

VALLEYFIELD, 1 octobre. — Lettre Pastorale de Mgr l'évêque de Valleyfield : La Communion des Saints. L'Union de Prières.
